



Syndicat Départemental CGT des Personnels du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

RDSP N°5883

RCSP N°571

VOTRE FORCE POUR L'AVENIR

Arras, le 30 mai 23

A Monsieur Jean-Claude Leroy,
Président du Conseil départemental du Pas de Calais,

Objet : Dépôt d'un préavis pour une action de grève le Jeudi 15 juin 2023

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que le syndicat CGT du Conseil Départemental du Pas de Calais dépose par la présente un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels pour le jeudi 15 juin 2023 de 0 à 24h.

Mouvement faisant suite à la journée de grève du 2 mai et de la non réponse aux besoins des personnels du pôle des Solidarités pour :

- Améliorer les conditions de travail qui se détériorent fortement,
- Obtenir le remplacement des absences,
- En terminer avec la présence des enfants en MDS,
- Une meilleure prise en charge des enfants confiés,
- En finir avec la maltraitance institutionnelle,
- La valorisation de la rémunération des personnels « oubliés de la Ségur » (la filière administrative et les assistants familiaux).

Nous vous demandons de bien vouloir enregistrer ce préavis de grève qui couvrira toute décision d'arrêt de travail (manifestations, rassemblements...), prise par les personnels de conseil Départemental, quel que soit leur statut dans le cadre du soutien des revendications énoncées plus haut.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président l'expression de notre parfaite considération.

Le Secrétaire Général

Jean-Claude Berteloot